

*ACTIVITÉS EXTÉRIEURES***Afrique****Angola**

Activité du CICR.— Les problèmes humanitaires qui se posent actuellement en Angola font ressortir l'urgence d'une aide médicale et chirurgicale, ainsi que la nécessité d'une action de protection et d'assistance en faveur des victimes militaires et civiles, y compris l'aide aux personnes civiles déplacées. Pour conduire à bien l'ensemble de ces diverses activités, le CICR est en relation avec le Gouvernement transitoire de l'Angola à Luanda, Nova Lisboa et Kinshasa, de même qu'avec le Haut-Commissaire du Portugal. En outre, vu les difficultés d'acheminement des secours et de déplacement de ses délégués à l'intérieur de l'Angola, le CICR a affrété un avion de type DC-6 qui a quitté Genève pour Luanda, le 1^{er} septembre 1975, avec un chargement de quelque 3,5 tonnes de secours (lait, vitamines et vivres).

Équipes médicales.— Ainsi que nous l'avions annoncé dans notre dernière livraison, deux équipes — comprenant chacune deux médecins et trois infirmières — mises à disposition par les Sociétés de la Croix-Rouge du Danemark et de France, ont gagné l'Angola le 5 août. Elles ont été installées respectivement à Dalatando, à l'est de la capitale, et à Nova Lisboa, au sud-est du pays. A l'instar de celle opérant à Carmona dans le nord de l'Angola depuis le mois de juillet, elles ont été confrontées, dès leur arrivée, avec le problème des personnes déplacées fuyant les zones de combat. Elles doivent notamment pallier la faiblesse, voire l'inexistence de l'infrastructure médicale locale.

Les équipes médico-chirurgicales pratiquent quotidiennement plusieurs dizaines d'opérations de grande et petite chirurgie, alors que les consultations portent principalement sur des cas de pédiatrie.

Secours.— Depuis le début de son action, la Croix-Rouge a fait parvenir en Angola des secours d'urgence pour un montant de quelque 530 000.— francs suisses, comprenant notamment 33 tonnes de lait en

poudre, 19 tonnes d'aliments pour bébés, 3 tonnes de médicaments, du matériel médical pour les hôpitaux et 10 000 couvertures.

Sur place, le CICR et la Croix-Rouge régionale de l'Angola ont déjà distribué 28,6 tonnes de lait en poudre, 2,7 tonnes d'aliments pour bébés, près d'une tonne de médicaments et 6 000 couvertures. L'acheminement de ces secours est considérablement ralenti par la pénurie de transports locaux. Plus de 100 000 personnes déplacées, démunies de tout, ont jusqu'à présent bénéficié de cette assistance.

Délégués.— A fin août, la délégation du CICR en Angola comptait 27 personnes: 12 délégués à Luanda (dont 2 spécialistes de l'Agence centrale de recherches et un opérateur-radio) et 15 personnes faisant partie des trois équipes médico-chirurgicales.

Situation financière.— A fin août 1975, la situation financière se présentait comme suit: huit Gouvernements (Canada, Danemark, Etats-Unis, Norvège, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Royaume-Uni et Suisse) avaient envoyé ou annoncé des contributions pour un total de plus de 2 000 000.— francs suisses. Les contributions en espèces et en nature des Sociétés nationales de la Croix-Rouge dépassaient 500 000.— francs suisses. Il s'agissait des Sociétés des pays suivants: Belgique, Canada, Danemark, France, Irlande, Japon, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, République fédérale d'Allemagne, Suède et Suisse. Enfin, des donateurs privés — parmi lesquels OXFAM — ont fourni un support financier de plus de 30 000.— francs suisses.

Gambie

Un délégué régional du CICR pour l'Afrique occidentale et centrale a séjourné du 18 au 25 août, en République de Gambie. Outre les contacts avec la Société nationale de la Croix-Rouge, il eut des entretiens dans divers ministères et fit, avec ses interlocuteurs, le point des activités du CICR en Afrique et dans le monde.

De plus, visitant la prison centrale de Banjul et la prison du district de Georgetown, il vit 246 détenus, avec lesquels il s'entretint sans témoin. Des secours ont été distribués dans ces lieux de détention, avec le concours de la Croix-Rouge de Gambie.

Amérique centrale et Caraïbes

Un délégué régional du CICR pour l'Amérique centrale et les Caraïbes, accompagné d'un délégué envoyé de Genève, a commencé, le 20 juillet, une mission de plusieurs semaines.

Au *Panama*, tous deux sont restés jusqu'au début du mois d'août, et ont eu plusieurs entretiens avec les dirigeants de la Croix-Rouge. Ils ont en outre participé, les 26 et 27 juillet, à la IV^e Convention nationale de la Société qui s'est tenue à Chitré. Au niveau gouvernemental, les délégués ont rencontré le chef de l'Etat-Major général des forces armées de même que les vice-ministres de l'Intérieur et de la Santé. Au ministère de l'Education, ils ont vu plusieurs personnalités, dont la directrice des programmes, avec laquelle ils ont évoqué la diffusion des principes de la Croix-Rouge dans les écoles, par l'introduction du Manuel scolaire notamment.

Pendant leur séjour dans ce pays, les délégués ont visité trois lieux de détention, où ils ont vu environ 1 500 détenus.

Le 2 août, ils quittaient Panama pour le *Nicaragua*. Après une entrevue avec le ministre de l'Intérieur, l'un des délégués a visité, le 12 août, la « Carcel modelo » de Tipitapa où se trouvaient plus de 500 détenus.

L'autre délégué, pour sa part, a gagné *El Salvador*. Après avoir rencontré les ministres des Affaires étrangères, de la Défense et de la Justice, ainsi que les dirigeants de la Société nationale, il a visité, du 12 au 14 août, dans six lieux de détention, près de 1 400 détenus.

Amérique latine

Brésil

Les délégués régionaux du CICR pour les pays du Cône Sud, qui se trouvaient, depuis le 8 juillet, au Brésil ont terminé leur mission dans ce pays. Pendant la dernière semaine de leur séjour, ils ont visité, à Porto Alegre dans le sud, deux lieux de détention où ils virent près de 900 détenus. Ils se rendirent à la filiale de la Croix-Rouge et visitèrent ses installations.

A Rio de Janeiro, ils eurent des entretiens avec le ministre de l'Education au sujet de la diffusion des principes de la Croix-Rouge dans les écoles.

Chili

Pendant les six premiers mois de l'année, la délégation du CICR au Chili a visité plus de 4 000 détenus à disposition des autorités militaires. Une assistance matérielle leur a été fournie sous forme de médicaments, de couvertures, de matelas, de vêtements et de vivres d'appoint.

Le CICR est également venu en aide aux familles des détenus, auxquelles il a distribué pour quelque 360 000 US dollars de secours, envoyés pour la plupart par des Sociétés nationales.

Par ailleurs, le CICR a constitué un fichier relatif aux arrestations et libérations. Pendant ces six mois, 14 000 nouvelles fiches ont été établies, qui s'ajoutent ainsi aux 31 000 autres existant déjà. Enfin, 79 documents de voyage ont été remis, pendant cette même période, à des personnes quittant le Chili dépourvues de papiers d'identité.

* * *

En juillet, l'activité du CICR au Chili peut se résumer comme suit: 25 lieux de détention ont été visités par ses délégués qui y ont vu près de 1 700 détenus à disposition des autorités militaires. L'assistance matérielle fournie à ces détenus, pendant ce même mois, s'est élevée à 1 500 US dollars. En outre, le CICR a procédé à 15 envois de médicaments prélevés sur ses stocks.

Quant à l'assistance aux familles de détenus, elle a atteint un montant global de 14 000 US dollars, et a été répartie entre 1 823 familles en province et 753 à Santiago.

Asie

Sri Lanka

Du 14 au 21 juillet 1975, un délégué du CICR a séjourné à Sri Lanka. Après avoir pris contact avec les dirigeants de la Croix-Rouge et les autorités locales, le délégué a visité trois lieux de détention, « New Magazine Prison », « Bogambara Prison » et « Pallekelle Rehabilitation Centre », où il a vu plus de 550 détenus. Des vêtements, des articles de toilette et des jeux, pour une valeur de près de 4 000.— francs suisses, ont été distribués par le délégué lors de ses visites.

Timor

En raison des combats qui se déroulent sur l'île de Timor, le Gouvernement portugais adressa au CICR, le 25 août, une demande d'assistance aux victimes du conflit. En réponse, le CICR chargea son délégué régional pour l'Asie du Sud-Est, basé à Kuala Lumpur, d'entreprendre une mission d'évaluation de la situation. Le délégué se rendit à Darwin (Australie), d'où il gagna Dili, capitale de Timor, en compagnie des

membres d'une mission de paix portugaise et d'un médecin de la Croix-Rouge australienne. A la fin du mois d'août, il entra en contact avec les Parties au conflit.

Par ailleurs, une équipe médicale, composée d'un chirurgien, d'un médecin généraliste, d'une infirmière anesthésiste et d'un infirmier, fournie par la Croix-Rouge australienne, a accompagné le délégué régional du CICR sur l'île et a commencé à opérer dans l'hôpital de Dili, où se trouvent actuellement plus de 300 blessés.

Europe

Chypre

Le 18 août a eu lieu à Nicosie, une opération simultanée de libération de prisonniers, sous les auspices du CICR. Deux ressortissants turcs, libérés par les autorités chypriotes-grecques, ont été transférés dans le quartier nord de la ville, alors que deux officiers de la Garde nationale ont traversé la Ligne verte en sens inverse. Pendant leur captivité, ces prisonniers avaient été visités par les délégués du CICR.

Portugal

Du 11 au 21 août 1975, M. Pierre Gaillard, conseiller auprès du CICR, a séjourné au Portugal. Cette mission avait principalement pour but d'étudier avec la Croix-Rouge portugaise les mesures à prendre en relation avec l'action du CICR en Angola (concernant les envois de secours notamment) et la situation d'urgence créée, à Lisbonne, par l'afflux de dizaines de milliers de Portugais rentrant d'Afrique australe.

M. Gaillard a visité les centres d'accueil pour les réfugiés organisés par la Société nationale. Au niveau gouvernemental il a rencontré le ministre de la Défense nationale, des représentants du ministère des Affaires étrangères ainsi que le colonel Fernando Cardoso de Amaral, directeur du IARN (Institut d'appui aux rapatriés nationaux).

Accompagné du colonel médecin Antonio A. F. Tender, président de la Croix-Rouge portugaise, il a également visité les prisons militaires de Caxias (Lisbonne), Peniche et Alcoentre, dans lesquelles sont détenues des personnes pour des motifs ou des délits d'ordre politique.

Enfin, un programme d'enseignement des Conventions de Genève et des principes de la Croix-Rouge dans les écoles et au sein de l'armée a été proposé par M. Gaillard à la Société nationale qui en assumera la réalisation.

Moyen-Orient

Entre le 29 juillet et le 21 août, 1 645 jeunes Palestiniens de Gaza étudiant au Caire et à Alger ont retrouvé leurs familles dans les territoires occupés de Gaza et du Sinaï, pour les vacances d'été. Ces opérations, qui se sont déroulées sous les auspices du CICR, dans la zone-tampon des Nations Unies, sur la route Kantara-Balouza, ont permis, du début juillet à la mi-août, à un total de 3 981 étudiants de regagner leurs foyers. Au mois de septembre, ces opérations reprennent en sens inverse.

* * *

Pendant le mois d'août 1975, plusieurs opérations de transfert de personnes se sont déroulées entre les pays arabes et les territoires occupés.

Sur la route de Kantara, dans la zone-tampon des Nations Unies, 646 personnes sont venues du Caire rendre visite à leur parenté dans les territoires occupés de Gaza et du Sinaï et trois autres ont traversé dans le même sens pour rejoindre définitivement leurs familles. D'est en ouest, ce sont 343 personnes qui ont gagné Le Caire pour une visite, alors que pour 16 autres, il s'agissait d'un regroupement familial.

A Ahmedieh, sur le plateau occupé du Golan, 84 étudiants palestiniens de Gaza, venus dans leur famille pour les vacances, ont regagné Damas afin d'y reprendre leurs études. Par ailleurs, quatre détenus syriens, libérés par les autorités israéliennes ont été rapatriés.

* * *

Du 8 juillet au 28 août 1975, les délégués du CICR ont effectué la 32^{me} série de visites de prisons en Israël et dans les territoires occupés. Ils se sont rendus dans treize lieux de détention et ont eu accès à quelque 3 100 détenus civils originaires de divers pays arabes et des territoires occupés.

Rappelons que le CICR est autorisé à voir, généralement un mois après leur arrestation, les prisonniers dits « de sécurité » — condamnés, prévenus ou administratifs — et les prisonniers de droit commun — condamnés ou prévenus. Les délégués du CICR ne visitent pas les détenus arabes de nationalité israélienne, qui n'entrent pas dans la catégorie de personnes protégées par la IV^e Convention de Genève.